



Probleme concernant le rachat de part de societe

Par **zekmen**, le **19/01/2009** à **15:25**

Bonjour , je viens de de racheter les parts d'un restaurant , étant débutant je me suis fais arnaqué, vu qu'il s'agit de rachat de part aucun acte de vente a été fait pour le fond de commerce.
Dans les cessions il y'a seulement 7500 euros alors qu'une autre partie a ete donné en especes , d'apres ces conseil c'etait mieux pour moi
je me suis rendu compte que le bail n'est pas a son nom car cette personne a rachete le fond de commerce a une personne X mais n'a pas fait de bail a son nom chez century 21. on m'a dit qu'a parti d'un certain nbre de tps l'accord deviens caduque et que l'ancien proprietaire X ne veut pas me ceder le bien.
Que puis je faire.
Puis je faire annuler la vente des cessions de part
J'espere avoir une reponse de votre part.